

VILLE DE CHAMBERY

COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU lundi 18 mai 2020

L'an deux mille vingt et le lundi dix-huit mai à 18H30, le Conseil Municipal de la Ville de Chambéry, convoqué légalement par lettre adressée à chacun de ses membres, s'est réuni dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses réunions, sous la présidence de M. Michel Dantin, Maire.

La séance du conseil municipal était diffusée en direct sur le site internet de la Ville de Chambéry¹ ainsi que sur Youtube².

N°	TITRE	RAPPORTEUR	VOTE	DECISIONS	TEMPS DE PASSAGE *
1	ACTIONS DE LA VILLE POUR LUTTER CONTRE LA PANDEMIE COVID-19	Michel Dantin	LE CONSEIL MUNICIPAL : Prend acte des mesures prises par la ville de Chambéry pour lutter contre la pandémie covid-19.		11 min
2	DECISIONS DU MAIRE ADOPTEES EN TEMPS D'ETAT D'URGENCE SANITAIRE	Michel Dantin	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité	LE CONSEIL MUNICIPAL : Confirme avoir pris connaissance des décisions prises en temps d'état d'urgence sanitaire ; Valide les délégations octroyées par l'ordonnance n°2020-391 au profit du maire, sans restriction ; Dit que les prochaines décisions prises en temps d'état d'urgence sanitaire feront l'objet d'une présentation au conseil municipal suivant.	1h40
3	BUDGET PRINCIPAL - DECISION MODIFICATIVE N° 1 - EXERCICE 2020	Benoit Perrotton	Mis aux voix, M. Guy Fajeau, votant CONTRE (1), le rapport est adopté à la majorité absolue	LE CONSEIL MUNICIPAL : Approuve la Décision Modificative n° 1 de l'exercice 2020.	1h43

¹ <https://www.chambery.fr/actualite/2322/140-retrouver-la-video-du-dernier-conseil-municipal.htm>

² <https://youtu.be/90aZhAjNZxA>

4	CONVENTION DE PARTENARIAT DE SERVICES AYANT POUR OBJET D'ASSISTER LES CHAMBERIENS DANS LEURS ACHATS D'ELECTRICITE VERTE ET DE GAZ NATUREL	Aloïs Chassot	Mis aux voix, M. Guy Fajeau, s'étant abstenu (1), le rapport est adopté à l'unanimité	LE CONSEIL MUNICIPAL : Approuve la convention d'accompagnement entre la ville de Chambéry et la société Wikipower, jointe en annexe ; Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention.	2h09
5	AVENANT N° 1 A LA CONVENTION DE DELEGATION ET DE MISE EN OEUVRE DU PERMIS DE LOUER	Josiane Beaud	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité	LE CONSEIL MUNICIPAL : Approuve l'avenant à la convention de délégation ; Autorise le maire ou son représentant à signer l'avenant à la convention de délégation, en annexe ; Mandate le maire ou son représentant à procéder aux formalités qui permettront la mise en œuvre du dispositif.	2h14
6	INFORMATIONS AU CONSEIL MUNICIPAL	Michel Dantin	Le Conseil Municipal, après en avoir pris connaissance, donne acte au présent rapport.		2h16
7	QUESTION AU MAIRE: PARKING RAVET	Alain Caraco	Réponse écrite à la question écrite, pas de vote.		2h18

* N.B. Les vidéos de retransmission intégrale des conseils municipaux, disponibles sur le site internet de la ville, sont chapitrées par délibération.

Affiché à l'Hôtel de Ville le **19 MAI 2020**

Michel Dantin
Maire

